**Responsable du secteur Énergie : Rôles et responsabilités**

Dans la mise en œuvre des arrangements institutionnels pour l’Inventaire national des gaz à effet de serre (GES), il est essentiel de communiquer les responsabilités à tout le personnel engagé. Le présent document décrit les principales responsabilités du **Responsable du secteur Énergie**, dont le rôle essentiel sera de gérer et de coordonner l’élaboration des estimations d’émissions de GES dans le secteur Énergie. Ce document fait partie de la Trousse à outils de l’Inventaire national des GES de l’EPA, une ressource complémentaire du [*Manuel de développement d’un modèle de système d’inventaire national des GES*](http://www.epa.gov/climatechange/EPAactivities/internationalpartnerships/capacity-building.html), et en particulier du modèle des Arrangements institutionnels (AI). Cette trousse à outils peut être utilisée par les membres clés d’une équipe d’inventaire nationale, afin d’aider à concevoir et développer un système de gestion durable de l’inventaire. Le Responsable du secteur Énergie peut utiliser ce document comme outil de référence pendant le développement de l’Inventaire national des GES, afin de le guider dans les responsabilités les plus importantes du poste.

## Le Responsable du secteur Énergie doit comprendre les éléments suivants :

* ses responsabilités spécifiques en tant que Responsable du secteur Énergie, dont une compréhension claire avec son supérieur hiérarchique immédiat/l’organisation et le Coordinateur de l’Inventaire national (CIN) sur son rôle dans la production des estimations des GES de l’énergie pour l’inventaire,
* les livrables attendus et requis et le délai pour la transmission de chaque livrable,
* le temps estimé nécessaire pour réaliser les tâches du Responsable du secteur Énergie,
* le budget disponible, conformément à vos arrangements institutionnels et aux circonstances nationales, tel que les fonds affectés par votre supérieur hiérarchique immédiat ou le CIN, afin d’élaborer les estimations des GES du secteur Énergie et la manière dont ces fonds peuvent être utilisés pour soutenir le développement et la documentation des estimations de l’Énergie, et
* les Directives du GIEC pour son secteur, comprenant les méthodes par défaut, les sources de données, l’assurance qualité/le contrôle qualité de base, l’évaluation de l’incertitude et les procédures de déclaration.

## Préparation du secteur Énergie

* Examiner les matériels du Groupe d’experts consultatif (GEC) concernant le secteur Énergie. [[Matériels du GEC](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/training_material/methodological_documents/items/349.php)]
* Analyser la section Énergie des Directives du GIEC afin de comprendre les méthodes par défaut, les sources de données, l’assurance qualité/le contrôle qualité de base, l’évaluation de l’incertitude et les procédures de déclaration. [[Directives du GIEC 2006](http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/index.html)]
* Passer en revue les directives de la CCNUCC (Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) pour obtenir des informations supplémentaires. [[Directives de la CCNUCC](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/guidelines_and_user_manual/items/2607.php)]
* Passer en revue la section Énergie du précédent Inventaire national des GES et autres rapports relatifs aux estimations nationales des GES pour ce secteur. L’analyse de la section Énergie des rapports d’inventaire des GES des autres pays peut également être utile.
* Comprendre les catégories du secteur Énergie qui ont été identifiées comme catégories clés dans l’inventaire précédent.
* Examiner le *Manuel* *développement d’un modèle de système national d’inventaire des GES* de l’EPA et les matériels de la trousse à outils supplémentaires disponibles sur le portail Créer une capacité d’inventaire des GES. [[Modèle de manuel de l’EPA et Création de capacité](http://www.epa.gov/climatechange/EPAactivities/internationalpartnerships/capacity-building.html), [Portail de création de capacité](https://regions.ghgcapacitybuilding.com/)]
* Utiliser les progiciels, le cas échéant, pertinents et utiles pour ce secteur.
* Connaître le processus de développement de Communication nationale (CN).

## Responsabilités et activités du secteur Énergie

* Analyser les [*Directives du GIEC*](http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/index.html) *pour les Inventaires nationaux des Gaz à effet de serre* et les *Recommandations de Bonnes pratiques et de gestion de l’incertitude dans les Inventaires nationaux des Gaz à effet de serre.*
  + Comprendre les catégories de GES qui sont les sources dans le secteur Énergie.
  + Au minimum, comprendre les méthodologies de Niveau 1, les besoins en données, et autres exigences pour le développement des estimations de GES pour le secteur Énergie, et se familiariser avec ceux du Niveau 2.
* Collaborer avec le CIN afin de gérer le budget du secteur Énergie et développer un plan de travail et un planning spécifiques au secteur Énergie qui coïncident avec les livrables identifiés dans le Planning général de l’Inventaire national.
* Développer et mettre en place un plan spécifique au secteur Énergie pour archiver toutes les informations et tous les matériels correspondants, en coordination avec le coordinateur de l’archivage, et respecter toute directive sur l’archivage pour votre inventaire national.
* Surveiller la création et les arrangements entre les collecteurs de données du secteur Énergie et les fournisseurs de données tiers.
  + Le cas échéant, développer des accords, tels que des Protocoles d’Accord avec les organisations requises (par exemple, ministère de l’Énergie, ministère des Transports, universités) pour apporter une aide dans les activités requises par le Responsable du secteur Énergie (par exemple, collecte de données, génération d’estimations des GES), selon ce qui est approprié.
  + Développer des Énoncés des travaux (EDT) à émettre afin d’engager les sous-traitants et/ou experts du secteur. Gérer le travail effectué dans le cadre de ces contrats, afin de s’assurer qu’ils sont conformes aux exigences et besoins de votre secteur d’inventaire des GES.
* Assurer la coordination avec les fournisseurs de données sur l’énergie pour la combustion des combustibles fossiles afin de déterminer comment le combustible a été consommé, et l’électricité qui a été générée pour chaque catégorie de source (par exemple, industries énergétiques, industries de production, et autres secteurs).
* Assurer la coordination avec le Responsable du secteur Processus industriels pour déterminer s’il sera nécessaire d’apporter des ajustements aux données de l’activité de la combustion du combustible fossile du secteur Énergie.
* Assurer la coordination avec le Responsable du secteur Déchets pour déterminer la quantité de déchets incinérés utilisée pour la génération électrique.
* Envisager les améliorations potentielles identifiées dans l’inventaire précédent pour ce secteur et évaluer s’il convient de mettre en œuvre ces améliorations, en se basant sur la contribution aux émissions générales nationales (en réalisant une analyse des catégories clés) et sur la disponibilité des ressources.
* Surveiller le développement des estimations de GES de toutes les catégories du secteur Énergie.
  + Déterminer la méthodologie du GIEC qu’il convient d’utiliser pour estimer les GES pour chaque catégorie.
  + Surveiller le choix et/ou le développement des facteurs d’émission.
  + Documenter toutes les méthodologies et hypothèses.
* Réaliser les approches par secteur et référence afin de calculer les émissions de GEC issues de la combustion du combustible fossile GES dans le secteur de l’Énergie et comparer les deux résultats.
* En consultation avec le coordinateur de l’AQ/CQ, convoquer un groupe de travail du secteur Énergie pour passer les calculs en revue et effectuer une Assurance Qualité/Contrôle Qualité initial (AQ/CQ), en consultation avec le coordinateur de l’AQ/CQ.
  + L’AQ comprend des procédures d’analyse menées par des membres du personnel ne participant pas au processus de développement de l’inventaire (par exemple, des experts ne participant pas au développement des estimations, le public, autres agences concernées, organisations non gouvernementales, universités, etc.).
  + Le CQ comprend des analyses de routine mises en œuvre par l’équipe de développement de l’inventaire afin de mesurer et de contrôler la qualité de l’inventaire lorsqu’il est établi (par exemple, des responsables de secteur et des experts de soutien participant au développement de l’estimation).
* Coordonner la réponse aux commentaires reçus des révisions d’AQ (externe) sur les estimations de GES du secteur Énergie, et mettre à jour l’inventaire, le cas échéant.
* Analyser les estimations finales des GES du secteur Énergie, et la description des hypothèses, méthodologies et résultats.
* Surveiller le développement de l’analyse d’incertitude pour le secteur Énergie.
* Identifier et documenter toute amélioration nécessaire pour les inventaires ultérieurs, en ce qui concerne les données d’activité, les facteurs d’émission, les méthodologies, et autres composantes du développement des estimations.